



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique fiscale

Question écrite n° 39291

Texte de la question

M Emile Koehl demande a M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du budget, quelles modifications devront etre apportees a notre systeme fiscal en prevision du marche unique europeen de 1992. Il semble d'ores et deja acquis que trois impots devront baisser : d'abord, la TVA, ensuite, la fiscalite de l'epargne, enfin, la fiscalite de l'entreprise, notamment celle qui handicape les banques et les assurances dans la competition internationale.

Données clés

Auteur : [M. Koehl Émile](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39291

Rubrique : Impots et taxes

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1603